



IV^{èmes} RENCONTRES INTERNATIONALES
MONACO ET LA MÉDITERRANÉE

Le patrimoine méditerranéen

PATRIMOINE CULTUREL
NATUREL ET SUBAQUATIQUE
POUR UN DÉVELOPPMENT DURABLE
EN MÉDITERRANÉE

ACTES

MONACO 2007

Association Monégasque pour la Connaissance des Arts

LE PATRIMOINE CULTUREL SOUS-MARIN EN REPUBLIQUE DE CROATIE : PROTECTION, GESTION ET PERSPECTIVES

La Méditerranée a toujours servi de pont entre les civilisations qui se sont développées sur son pourtour. Les contacts et influences culturels ont alimenté le phénomène, désormais connu sous le nom de « cercle culturel méditerranéen ». L'ensemble du patrimoine sous-marin reflète une dynamique millénaire de navigation, de commerce et d'événements historiques et politiques dans la région. Avec les formes traditionnelles des navires — équipement de navigation et de pêche compris — avec le langage universel ancien utilisé par les marins (*lingua franca*) et toujours en usage de nos jours, il constitue une part cruciale du patrimoine universel de la Méditerranée. L'environnement climatique, naturel et végétal unique, et les styles de vie semblables en bord de mer donnent encore davantage de relief à cette cohérence culturelle. L'uniformité de Culture fut particulièrement forte lors des périodes où une grande partie du Bassin méditerranéen se trouvait sous une influence politique marquée, comme au temps de la colonisation grecque ou de la domination romaine.

Le patrimoine culturel de la Méditerranée présente de grandes similitudes en termes de période d'origine et de répartition. On pourrait donc supposer que sa conservation, son développement durable et sa gestion soient assurés de la même manière ou de manière similaire, en partant de l'hypothèse que les politiques culturelles sont clairement définies.

La conservation du patrimoine culturel sous-marin fait l'objet de discussions entre archéologues depuis des décennies. Malheureusement, il faut admettre que ces discussions portent la plupart du temps sur la dévastation et la dégradation, le manque de soins ou l'exploitation économique. Comment se fait-il que les experts soient constamment en retard sur les autres forces sociales ? Comment se fait-il que les décideurs ignorent toujours certains arguments ? Il est facile de démontrer l'importance d'un site donné, à des collègues au cours d'une conférence, mais il en va tout autrement face à un public de pêcheurs, de plongeurs, ou à des entreprises et des institutions gou-

vernementales. On insiste souvent sur la nécessité de sensibiliser davantage le public aux questions de protection du patrimoine sous-marin et de développement durable de l'environnement. L'absence d'un modèle clairement défini, susceptible d'appuyer le concept du développement durable et ainsi de renforcer la sensibilisation du public au problème du patrimoine, est évidente.

Un grand nombre d'auteurs qui ont rédigé des articles dans la vague d'euphorie qui a suivi l'adoption par l'UNESCO de la Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique, abordent la question des menaces dont il faut protéger ce patrimoine. C'est notamment le cas de l'archéologue sous-marin canadien R. Grenier, président de l'ICURCH, Comité pour le patrimoine sous-marin d'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites). Fervent tenant de la Convention depuis de nombreuses années, il a à maintes reprises continué à soulever la question de la protection des sites subaquatiques et des menaces qui pèsent sur eux.

La mer Adriatique représente l'intrusion la plus septentrionale de la Méditerranée dans le continent européen. Tout au long de sa côte se trouvent des sites archéologiques remontant jusqu'à 7000 ans avant J.-C.

Les implantations grecques et la colonisation de la Grande Grèce (*Magna Graecia*) aux IV^e et III^e siècles avant J.-C. ont touché un certain nombre d'îles de l'Adriatique telles qu'Issa (VIS), Kerkyra Melaina (KORČULA) et Pharos (HVAR). Beaucoup de grandes villes témoignent également de l'opulence du règne des Romains, comme Pola (PULA), Aenona (NIN), Jader (ZADAR), Scardona (SKRADIN), Epidaurum (CAVTAT), Salona (SOLIN), etc.

Le développement des villes a été suivi d'une forte augmentation du trafic, du commerce et des communications maritimes. Des milliers d'îles rendent quasiment parfaite la côte adriatique orientale, qui fait actuellement partie du territoire de la République de Croatie. Tout au long de la côte, à quelques milles du rivage, anses, plages, baies protégées et points d'approvisionnement se trouvent à portée de main. Les dangereux vents du nord comme la *bura*, et les falaises abruptes ont néanmoins fait des victimes. Pour preuve de ces dangers, les documents rapportent plus de 300 naufrages dans l'Antiquité en mer de Croatie. L'épave la plus ancienne connue est datée par des amphores *corinthiennes* de type B aux v^e-iv^e siècles avant J.-C.

Comme dans les autres pays de la Méditerranée, le début de la plongée en Croatie est étroitement lié à l'industrie de la pêche des éponges et du corail. Vers la fin des années 60 et le début des années 70, la plongée sportive et individuelle commença à se développer. A l'époque, la Croatie faisait encore partie du régime socialiste you-

goslave, système qui empêchait le développement de sociétés de plongée privées. En de nombreux lieux de l'Adriatique, les touristes étrangers n'avaient pas le « droit de plongée » et, pour les autres régions, ils avaient besoin d'un permis spécial.

A peu près à la même époque, en 1967, les premières étapes d'une protection organisée du patrimoine subaquatique furent franchies, en particulier avec l'entrée en vigueur cette année-là de la loi sur la protection et la conservation du patrimoine culturel. Ces mesures faisaient suite à la réaction des musées locaux contre le pillage du patrimoine culturel sous-marin qui commençait à prendre de l'ampleur. Des groupes de travail furent formés au sein des institutions situées le long de la côte adriatique. Dans les années 70, les Bureaux républicains pour la protection des monuments commencèrent à coordonner les activités de ces groupes de travail, ce qui conduisit à leur disparition progressive dans les années 80. Le travail de terrain fut entièrement repris par le Bureau républicain. A partir de là, seules deux institutions allaient avoir la possibilité d'entreprendre des fouilles archéologiques sous-marines majeures. La réorganisation des organes compétents dans les années 90 conduisit à la création du Département de protection du patrimoine archéologique, au sein de l'Administration pour la protection du patrimoine culturel, dans le cadre du ministère de la Culture. Ses investissements en ressources humaines en firent l'institution spécialisée en archéologie sous-marine la plus puissante de Croatie. En 2004, le Département fut transféré au sein de l'Institut croate de restauration dont il fait toujours partie. Il convient également de mentionner le Département d'archéologie sous-marine du Musée archéologique de Zadar, et le fait qu'un cours de troisième cycle d'archéologie sous-marine a été mis en place à la Faculté de Philosophie. Les services locaux de conservation du ministère de la Culture ont engagé plusieurs jeunes archéologues dotés d'un brevet de plongeur.

Depuis que la Croatie a accédé à l'indépendance, dans les années 90, le nombre des plongeurs et des touristes n'a cessé d'augmenter. La plupart d'entre eux n'étant pas vraiment conscients de la valeur du patrimoine culturel, des amphores et autres objets similaires ont été emportés comme souvenirs. L'extrême difficulté de la situation économique durant la guerre qui fait rage dans les années 90 contraint les pêcheurs insulaires locaux à tenter de se faire un peu d'argent supplémentaire en vendant des objets ramassés au fond de l'eau, pour améliorer leurs conditions de vie. Ces activités n'ont néanmoins jamais pris beaucoup d'ampleur du fait du système de protection : la loi sur la protection et la préservation des biens culturels, adoptée en 1999, stipule en effet que les découvertes archéologiques appartiennent

nent à l'État. Les études et les fouilles archéologiques sous-marines sont en outre régies par la Réglementation concernant les activités sous-marines, la Réglementation sur les conditions applicables à l'exploration archéologique des biens culturels reposant au fond de la mer ou sous le lit des cours d'eau intérieurs et des eaux territoriales de la République de Croatie, et protégés en tant que biens culturels, ainsi que par les Règles sur l'inventaire des biens culturels de la République de Croatie. La recherche archéologique est couverte par les Règles sur la recherche archéologique, entrées en vigueur en 2005. Par ailleurs, la Croatie a ratifié la Convention européenne de 1992 pour la protection du patrimoine archéologique (révisée). L'étape suivante devait logiquement être la Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine culturel subaquatique ; il n'est donc pas surprenant que la Croatie ait été le troisième pays à la ratifier. Le fait que la législation croate n'ait pas nécessité de modifications ni d'ajustements majeurs a probablement accéléré le processus. Le concept mondial de risque en matière de préservation du patrimoine culturel et sa réalité, avec la menace présentée par les catastrophes naturelles et les activités humaines telles que les chasses au trésor et les pillages, touchent également la Méditerranée. Néanmoins, chaque pays et chaque région a ses caractéristiques propres ; la Croatie et la côte adriatique orientale ne font pas exception. Les modes de préservation, le développement durable ainsi que les problèmes actuels et les défis futurs sont étroitement liés à la situation actuelle de la partie croate de l'Adriatique. Toutefois, ils représentent également une orientation possible en matière de concept global de protection du patrimoine culturel subaquatique.

Chaque fois qu'un site archéologique sous-marin intact est découvert, quels que soient sa beauté et son caractère d'exception, la communauté archéologique doit résoudre différents problèmes. S'il n'y a pas d'intervention, ce n'est qu'une question de temps avant qu'il ne soit dévasté et détruit. D'un autre côté, les fouilles archéologiques signifient des opérations de conservation à grande échelle de toutes les découvertes archéologiques, une désalinisation primaire, suivie par la reconstruction de différents objets et leur stockage. Or les musées croates de la région côtière ne peuvent pas faire face aux exigences de telles fouilles, en raison de leurs capacités limitées. Par ailleurs, ils ne tiennent pas particulièrement à présenter de grandes quantités de découvertes archéologiques analogues, généralement des amphores, trouvées en nombre. Il n'est pas possible d'inventorier tous les sites sous-marins en même temps. Les crédits ne permettent de réaliser que trois ou quatre inventaires par an. Le fait de recenser tous les sites et de définir des zones protégées où la plongée est interdite aide à



FIG. 1. — Rab, « Point Sorinj », recensement du site subaquatique



FIG. 2. — Rab, « Point Sorinj », recensement du site subaquatique

superviser et noter toutes les visites faites sur les sites mais n'assure pas pour autant leur protection *in situ*. En dépit des efforts de la police pour garder secret le lieu des sites, en patrouillant discrètement et fréquemment, certaines dévastations n'ont pu être évitées. La préservation des sites *in situ* a donc paru une idée logique.

Il a été conclu que les sites devraient bénéficier d'une protection physique. Plusieurs solutions ont été envisagées. L'hypothèse de base était que la protection physique soit en mesure d'empêcher les plongeurs tombant sur un site par hasard, de l'endommager. Le fait que la protection physique des sites a modifié le statut juridique des personnes susceptibles de faire intrusion est également très important : endommager une protection physique pour prendre des amphores sur un site est depuis lors considéré, sans exception, comme un vol, c'est-à-dire un délit.

Un système de protection physique doit répondre à plusieurs exigences : il est censé ne pas représenter une intrusion (c'est-à-dire ne pas endommager le site) et pouvoir être levé si nécessaire. La possibilité de mener des fouilles archéologiques sur le site ne doit jamais être exclue. L'installation de la protection physique doit être aussi simple et peu onéreuse que possible. Le treillis d'acier rainuré de six millimètres de diamètre est le système qui a donné les meilleurs résultats. Les mailles du treillis sont d'environ 30 × 30 cm, les extrémités sont lestées par des blocs de 80 kg et des cales sont réparties régulièrement pour l'empêcher de bouger. Plusieurs cales d'amarrage sont fixées dans le rocher. Pour une surface de 200 m², le coût classique d'une construction de ce type est de 8 000 euros.

Jusqu'à présent, la plus grande cage de l'Adriatique a été installée sur un site découvert par les pêcheurs locaux en 1999, en mer, près de la ville de Cavtat. Le navire, dont la cargaison comportait 650 amphores, essentiellement nord-africaines, visibles dans la couche superficielle, a sombré par une profondeur de 30 mètres. Les sondes de test ont montré qu'il y avait au moins deux couches d'amphores, soit près de 1200 pièces. La superficie du site est de 240 m². La même année, un relevé détaillé du site fut établi. A l'aide de plaquettes de plexiglas, les amphores furent reportées sur des calques plastiques à l'échelle de 1:1. Les sondages ont montré qu'une épave de navire du IV^e siècle se trouvait sous les amphores. Plusieurs bandes, faites de tiges d'acier rainuré soudées, ont été utilisées pour construire une cage de protection. Les côtés ont été faits de profils en Z. La partie en surplomb se trouvait à 2 mètres au dessus des amphores. Compte tenu de la superficie importante, plusieurs piliers ont été construits. Des blocs de béton ont été enfoncés sous les extrémités des côtés pour servir de lest et empêcher la structure de bouger. Les ouvertures dans

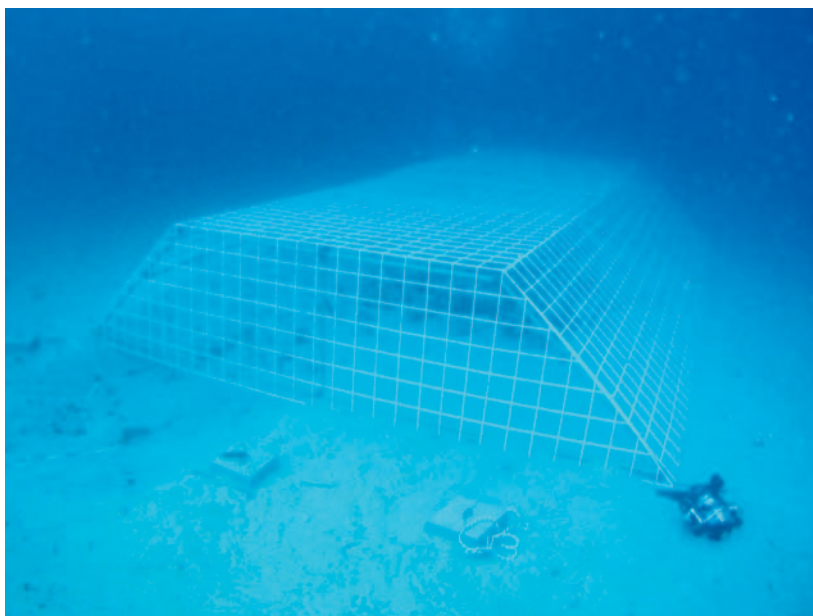


FIG. 3. — Rab, « Point Sorinj », filet de protection

le filet sont d'une taille suffisante pour permettre de voir les amphores, et les développements organiques ne gênent pas. Au cas où un plongeur devrait s'introduire dans la cage, une partie peut être ouverte.

Sur des informations fournies par des pêcheurs en mai 2004, un site sous-marin non perturbé a été répertorié près de l'île de Pag. Les mesures d'urgence nécessaires ont été prises pour protéger le site puis un relevé détaillé de la situation a été fait, suivi par des sondages tests à petite échelle et la mise en place d'une protection physique. Une épave clairement visible, chargée d'amphores datant du 1^{er} siècle avant J.-C., repose sur le fond de la mer là où, de rocheux qu'il était, il devient sablonneux, à une profondeur comprise entre 24 et 30 mètres. Plus d'une centaine d'amphores clairement visibles, soit complètes soit légèrement endommagées, se sont agglomérées en une forme de 8 mètres de diamètre et allant jusqu'à 2 mètres de haut. À côté des amphores, on a trouvé des restes de poteries grossières, d'usage quotidien, provenant des cuisines du navire, ainsi que deux verges d'ancre en plomb. Celles-ci constituaient la preuve de la présence d'une épave et non pas uniquement d'une cargaison qui aurait pu être

jetée par-dessus bord. La qualité représentative du site et les développements organiques sur les amphores (dont l'élimination provoquerait des dégâts irréparables) ont été des raisons suffisantes pour décider d'installer une cage de fer afin de protéger physiquement l'épave. Une partie des découvertes a été remontée pour être exposée dans le Musée de la ville de Novalja. Les amphores restantes, une partie de la meule et les deux verges ont été laissées au fond et couvertes d'une cage métallique spéciale, de 12 mètres de long, 10 mètres de large et de 2 à 4 mètres de haut. La cage a été construite en soudant ensemble des tiges d'acier rainuré de 14 mm. Une ouverture a été faite dans la partie en surplomb, avec une porte d'1 m × 1 m, afin de permettre à des plongeurs d'entrer dans la cage pour contrôler l'épave et l'étudier. Avant que la cage ne soit placée au fond, elle a été recouverte d'une première sous-couche et d'une protection cathodique galvanique.

La protection physique de l'épave sur le fond de la mer a fait de ce site l'une des attractions touristiques et culturelles de la ville de Novalja. Le gouvernement autonome local a lancé l'élaboration et la publication d'un Cédérom interactif, et rédigé une publication intitulée « les trésors cachés de Novalja » dans laquelle est présenté le patrimoine archéologique et traditionnel de la ville dans son ensemble, et qui met l'accent sur l'épave nouvellement découverte.

Fin août 2004, un pêcheur local signala un groupe d'amphores non pillé au nord de l'île de Rab. L'expertise a montré qu'il s'agissait de l'épave d'un navire antique chargé d'une cargaison d'amphores du II^e siècle avant J.-C. D'après les premières estimations, plus de soixante amphores entières ou seulement partiellement endommagées du type de la fin de la période gréco-italique, datant du II^e siècle avant J.-C. étaient visibles dans la couche superficielle. Ce type d'amphore était surtout utilisé pour le transport du vin et a précédé les amphores du type Lamboglia 2 qui est le type le plus courant en Adriatique. Compte tenu de la qualité du site et de la menace de dévastation, il fut décidé de le protéger physiquement à l'aide d'un treillis métallique. Etant donné la forte pente et le côté glissant du lit de la mer, la cage a été conçue sous forme de construction de tiges de fer galvanisé rigides, de section trapézoïdale. Des filets ont ensuite été fixés à la construction par soudure de barreaux d'acier fileté de 14 mm. L'intégralité de la structure a en outre été protégée contre la désintégration par une sous-couche spéciale et une protection cathodique en zinc. Une ouverture a été pratiquée dans la partie en surplomb, avec une porte d'accès d'1 × 1 m pour permettre à des plongeurs d'entrer dans la cage afin de contrôler et d'étudier l'épave, qui est devenue l'une des attractions de l'île.



FIG. 4. — Statue d'Apoxiomenos (restaurée)

Juste avant le début de l'an 2000, une cinquantaine de sites ont été préparés pour être présentés, avec des épaves de l'Antiquité, des galères médiévales et des navires de guerre des deux guerres mondiales. Ce système est désormais reconnu à tous les échelons d'autorité, qu'il s'agisse des gouvernements locaux ou des ministères compétents. En 2003, le ministère de la Culture a lancé un appel d'offre pour une permission de plongée portant sur cinq ans et dix sites sous-marins. L'objectif était de faire de ces sites des destinations touristiques populaires en utilisant les centres de plongée comme des agences. Le projet a englobé une soixantaine de centres de plongée pour lesquels cette activité s'est révélée profitable à terme, et il a par ailleurs permis de gagner de nouveaux alliés du patrimoine. Bien entendu, la plupart d'entre eux étaient motivés par un intérêt économique direct mais cela a stimulé la sensibilisation du public à la nécessité de la préservation. Le nombre des plongeurs visitant chaque année les sites sous-marins de Croatie, soit 50 000, est tout à fait encourageant. Ce principe garantit la protection à la fois physique et juridique des sites. Néanmoins, le travail de protection du patrimoine sous-marin est loin d'être terminé. Les sites qui se trouvent le long du littoral sont menacés par les gros travaux de construction menés dans la région. Il en va de même pour les sites en eaux profondes qui sont constamment sous la menace de projets de pêche et d'infrastructures. Etant donné que l'on n'a la possibilité de protéger que les sites identifiés, il est d'autant plus nécessaire de mener un travail permanent de collecte de données. Certaines découvertes arrivent néanmoins totalement par surprise et leur préservation doit être considérée comme le résultat d'un enchaînement heureux de circonstances.

La découverte d'une statue d'athlète grec est l'exemple le plus marquant d'une découverte archéologique sous-marine totalement fortuite et inattendue, qui peut être considérée comme l'une des plus importantes de la dernière décennie, en Méditerranée. Dans les temps anciens, la côte est de l'Adriatique était une voie de passage très fréquentée, reliant le sud de la Méditerranée au nord de l'Adriatique, à Istres, à l'Italie du nord et à l'Europe en général. La statue de bronze d'Apoxiomenos, jeune athlète d'1,92 m, qui représente le vainqueur en train de racler l'huile et la poussière recouvrant son corps après une compétition, a été trouvée par hasard par un plongeur belge au large de l'île de Lošinj.

Après avoir sorti la statue de l'eau, l'équipe d'archéologues et d'experts en a évalué l'état. Les étapes de conservation et de restauration qui ont suivi ont été confiées à l'Institut croate de restauration, à l'atelier des métaux et aux experts de l'*Opificio delle Pietre Dure* de Florence. A part quelques détériorations mineures, la statue était

complète. Les travaux de conservation et de restauration se sont accompagnés de recherches qualitatives et quantitatives sur les alliages et les produits de corrosion, les matériaux organiques et biologiques et les sédiments trouvés à l'intérieur de la statue. Une documentation écrite détaillée a été compilée, reprenant l'ensemble des interventions et analyses menées pour la conservation et la restauration. Cette documentation comprend les expertises et les inscriptions ordinaires dans le journal de restauration. Chaque étape a été photographiée et filmée. Les données fournies par les recherches et les analyses, ainsi que les analyses reposant sur l'histoire de l'art, font remonter la statue à la fin de la période classique ou au début de la période hellénistique, c'est-à-dire au IV^e siècle avant notre ère.

Une fois les travaux de conservation et de restauration terminés, la statue d'Apoxiomenos a été exposée à Zagreb et à Florence, avec les éléments concernant les opérations de conservation et de restauration.

Les épaves des époques post-médiévale et moderne sont également en danger. Néanmoins, les sources et relevés historiques ne nous permettent de déterminer les zones des naufrages que de manière approximative. Avec l'aide des nouvelles méthodes (sonar à balayage latéral, faisceau multiple, etc.), certains types d'éléments reposant sur le fond des mers peuvent être identifiés de manière plus positive par rapport au navire, ce qui rend l'ensemble des recherches plus facile et plus sûr. Les comptes rendus historiques peuvent néanmoins être trompeurs.

Dans le cas du naufrage du navire *Re D'Italia*, les indications sur le lieu du naufrage variaient de près de 5 milles marins. Au nord de l'île de Vis, la mer a été le théâtre de l'une des batailles navales les plus étonnantes. En fait, en 1866 la flotte austro-hongroise, tentant de sauver l'île de Vis, infligea une défaite à la flotte italienne. Les Italiens perdirent un gros navire de combat, le *Re D'Italia* (419 victimes) et un navire de combat plus petit, le *Palestro* (217 victimes). Le ROV, le sous-marin de recherche *Remora 2000* et le sonar à balayage latéral ont contribué à détecter le pont, des plaques de métal, les fragments du mât et le rostre — une proue-bélier faite pour éperonner les navires ennemis —, ce qui a démontré sans doute possible que le navire englouti était effectivement le navire de guerre *Re D'Italia*. Deux objets provenant du navire ont été remontés et confiés à l'Institut de restauration croate : il s'agit d'un plat en porcelaine ovale et d'un support de boussole.

Les projets d'infrastructure et la construction d'éléments touristiques le long de la côte font peser une lourde menace sur les sites

archéologiques sous-marins situés près de la côte ou dans des lieux à forte occupation humaine. Ces sites peuvent toutefois être utilisés pour la formation de jeunes experts dans cette branche de l'archéologie, ou comme attraction touristique pour la région. Le site archéologique sous-marin dans la mer peu profonde de Kaštel Sućurac et l'antique port de Vis en sont les meilleurs exemples.

Le relevé d'un site archéologique sous-marin dans la mer peu profonde de Kaštel Sućurac a démarré en 2002, lorsqu'un grand *dolium* avec une rangée d'ouvertures carrées a été découvert. C'est le seul exemple d'un *dolium* entier ainsi trouvé en Méditerranée. La couche superficielle contenait plusieurs fragments d'un autre *dolium*, une amphore entière et plusieurs amphores cassées. Il s'agissait probablement d'une propriété où étaient produits et préparés les produits susceptibles de provenir d'une ferme maritime. Il faudra d'autres fouilles pour confirmer les premières hypothèses. Ce site est gravement menacé par la construction du quai, effectuée par une main-d'œuvre non qualifiée, et par les installations touristiques.

Le site du port antique de Vis est menacé par le développement des infrastructures de l'île, notamment une station-service près de l'embarcadère moderne du ferry, des travaux de réparation sur la route et la promenade. Le site est riche en restes sous-marins et terrestres d'architecture résidentielle et portuaire, et en fragments de vaisselle de céramique et de matériaux de construction remontant à la période grecque et à la période romaine. Les structures situées sous la mer ont été répertoriées et couvertes d'un tissu en géotextile. Des fouilles plus poussées et une meilleure sensibilisation du public sont autant de conditions préalables pour préserver les découvertes fortuites sur le site.

Ces exemples et d'autres, analogues, ont donné de l'élan à la création du Centre international euro-méditerranéen d'archéologie sous-marine de Zadar. Les activités dont le Centre est responsable vont certainement motiver le public à fournir des informations sur les découvertes et empêcher la dévastation des sites avant que les fouilles puissent être menées. Le Centre international euro-méditerranéen d'archéologie sous-marine de Zadar va abriter un atelier de conservation et de restauration, le Musée d'archéologie sous-marine et le Centre éducatif qui va étudier les sites sous-marins de nombreuses cultures différentes ; Zadar était en effet l'une des dernières escales sur la Route de la soie, et les objets découverts sous l'eau proviennent de Chine, de cultures orientales, de cultures du Moyen-Orient et de cultures européennes. L'une des tâches du Musée d'archéologie sous-marine est de présenter *in situ* les sites archéologiques sous-marins de l'Adriatique (y compris les recherches archéologiques menées dans les

fleuves et les lacs). L'acquisition d'un navire pour la recherche sous-marine est également l'un de nos objectifs. L'idée du projet consiste à construire un solide Centre d'archéologie sous-marine qui assurera la création d'un Centre éducatif pour la région, le concours d'experts de toute la Méditerranée, un Centre de restauration et de conservation pour les découvertes et le Musée d'archéologie sous-marine, afin de faire davantage prendre conscience de la nécessité de protéger le patrimoine sous-marin.

En introduction, nous avons souligné les caractéristiques générales des cultures qui se retrouvent dans le patrimoine méditerranéen et sous-marin. Toutefois, les exemples croates révèlent l'existence de qualités locales spécifiques qu'il convient d'utiliser dans l'effort de préservation du patrimoine culturel et de développement durable mené sur le long terme. La population locale doit être intéressée à la préparation du plan de gestion des zones protégées et y être impliquée, et le plan devrait tenir compte des conditions et des besoins locaux.

Jasen MESIC

Adjoint du Ministre de la culture de Croatie
Archéologue

TABLE DES MATIÈRES *

Allocution de bienvenue par Elisabeth BRÉAUD.....	11
Allocution d'ouverture par Robert CALCAGNO	15
Ouverture du colloque par Mounir BOUCHENAKI.....	19
Abdelaziz TOURI, Pour une Méditerranée plus équitable	25
Marie-Françoise COUREL, La Planète bleue.....	35
Maria Teresa VERDA SCAJOLA, Introduction à la première table ronde	47
Youssef BENCHEQROUN, Le Projet Tanger Med	51
Naguib AMIN et Bernard SALOMÉ, Intégration des projets de gestion archéologique sous-marine dans le cadre d'un développement culturel de la ville d'Alexandrie	61
Marc MAYER OLIVE, Le port de Barcelone entre la ville et la mer	67
Marie-Paule ROUDIL, L'activité de l'UNESCO face au « problème Venise » : fragilité de la lagune, équilibre éco- logique menacé, patrimoine culturel en péril.....	77
Pascal ARNAUD, Le paysage culturel maritime antique : pro- blèmes d'exploration et de valorisation d'un patrimoine complexe	87
Roberto PETRIAGGI et Barbara DAVIDDE, Restauration sub- aquatique : le bilan de cinq années de travaux expérimen- taux de l'Institut central pour la restauration dans le parc archéologique de Baïa (Naples).....	105

* Nous n'avons pu recevoir à temps les textes de la conférence de Monsieur Mohammed Béji BEN MAMI « La mise en valeur des sites archéologiques côtiers de Tunisie » et de Monsieur Mustafa El TAYEB «Connaissances pour un Développement durable ».

S.E.M. Emilio MARIN, La préservation et la conservation de la zone archéologique côtière de Split. Deux expériences personnelles : Salona et Naronna	117
Alain d'IRIBARNE, Favoriser une appropriation du patrimoine à travers des sites WEB : l'exemple du projet Strabon ...	127
S.E.M. Bernard FAUTRIER, Monaco, un exemple pratique : la réserve sous-marine et sa préservation dans le cadre des projets d'urbanisation en mer	141
Lucien CHABASON, La protection de la biodiversité marine et côtière en Méditerranée	149
Gabi KHALAF, L'impact de la marée noire sur l'écosystème marin et côtier au Liban	153
Paula MOSCHELLA, Commission Internationale pour l'Exploration Scientifique de la mer Méditerranée (CIESM) : à l'œuvre pour la conservation de la biodiversité	167
Gilles BOEUF, Quel avenir pour la biodiversité en Méditerranée ?	181
Yasar YILDIZ, Le patrimoine culturel sous-marin de la Turquie	205
Katerina DELLAPORTA, La préservation des Antiquités subaquatiques en Grèce : mesures législatives et problèmes de protection	211
Jean-Luc MASSY, Soixante années d'archéologie sous-marine en Corse	221
Jasen MESIC, Le patrimoine culturel sous-marin en république de Croatie : protection, gestion et perspectives ...	233
André LARONDE, Le patrimoine archéologique sous-marin en Libye	247
Ismail SERAGELDIN, Villes, patrimoine et développement durable en Méditerranée	259
Synthèse du colloque par Mounir BOUCHENAKI	269
Allocution de clôture par Élisabeth BRÉAUD	277
Les participants	279
Remerciements	283
Table des Matières	285